**Compte-rendu du conseil de classe de l’UPE2A-NSA**

**Troisième trimestre 2017-2018**

**Collège Lucie-et-Raymond-Aubrac**

**05/06/2018**

Étaient présent.e.s : la professeure principale, madame Méry, le professeur de mathématiques, M. Férard, la principale-adjointe, Madame Deba et la représentante des parents, madame Neira.

**Professeure principale**: l’an prochain, la plupart des élèves reste dans le dispositif CASNAV. L’objectif de l’année scolaire en NSA est de parvenir, pour les élèves, à un niveau de cycle 2 (CE1-CE2) en écriture et en lecture et aux compétences de base en mathématiques.

Les conflits ne sont pas tout à fait apaisés. Ils ont gêné la progression et les apprentissages de chacun.

Beaucoup d’arrivées tardives, en cours d’année scolaire.

Un élève en situation de handicap.

Ainsi, le vivre-ensemble n’était pas évident et il a fallu faire beaucoup de vie de classe.

Il y a eu, cependant, de belles réalisations collectives, en particulier l’obtention du DELF 1.

**Principale-adjointe :** énormément de projets (parcours d’éducation artistique et culturelle, citoyen, de santé, action collégiens).

**Déléguée des parents**: les informations et réflexions ont eu pour objet de définir la meilleure orientation (inclusion) possible pour les élèves : collèges de la Grange-aux-Belles ou Anne-Frank, Robert-Doisneau, Jules-Perrin ou maintien au collège Lucie-et-Raymond-Aubrac. Les logiques scolaires, mais aussi géographiques et interpersonnelles ont été considérées.

La pratique des récompenses ne se fait pas dans cette classe. Une réflexion est sans doute à conduire.

 Helena Neira, FCPE Lucie-et-Raymond-Aubrac